

Appel à candidatures

La Ville de Rumelange se propose d'engager

Agent en informatique (m/f/d)
appartenant soit au groupe de traitement ou d'indemnité A2 ou
B1 avec un brevet de technicien supérieur
à raison de 40 heures par semaine et à durée indéterminée
pour son service informatique

Le présent appel aux candidatures s'adresse aux postulants qui

- sont ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne;
- font preuve d'une connaissance adéquate des trois langues administratives (français, allemand et luxembourgeois) et la langue anglaise;
- sont titulaire soit d'un brevet de technicien supérieur luxembourgeois ou d'un certificat portant sur des études à l'étranger reconnues équivalentes par le ministre de l'Education nationale, soit d'un diplôme universitaire (Bac +3 ou Bac +4) délivré par un établissement d'enseignement supérieur luxembourgeois ou étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Education nationale.

La création de poste subséquente sera effectuée après analyse des dossiers de candidature présentés.

Le classement et la rémunération du nouveau titulaire seront définis lors de la création de poste et conformément aux dispositions réglementaires régissant la matière.

Conditions générales et pièces à joindre à la demande :

La candidature doit obligatoirement être accompagnée des pièces énumérées à l'aide-mémoire des conditions d'admission détaillées qui est disponible sur le site internet www.rumelange.lu sous le « Reider virtuel ».

Le dossier de candidature, muni de toutes les pièces requises, est à adresser

Au collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Rumelange
2 place G.-D. Charlotte,
L-3710 Rumelange

pour jeudi, le 20 août 2026 au plus tard.

Les demandes incomplètes ne peuvent pas être prises en considération.

Rumelange, le 31 juillet 2026



Le collège des bourgmestre et échevins
Henri Haine, bourgmestre
Elvedin Muhovic et Jimmy Skenderovic, échevins